

Enquête sur le Jazz-Band

NOTRE QUESTIONNAIRE

1^o *Le jazz-band est-il pour vous « de la musique » ? De quel ordre sont vos impressions devant le jazz ?*

2^o *Exerce-t-il une influence sur l'esthétique contemporaine et plus particulièrement sur les formes musicales ?*

3^o *Pensez-vous que puisse se créer une musique de jazz originale et indépendante, obéissant à des lois propres ?*

Réponse de M. René Brancour

conservateur

au Musée du Conservatoire de musique de Paris.

Voici les réponses aux questions que vous voulez bien m'adresser :

1^o Si la danse de Saint-Guy et les ébats des chimpanzés relèvent de l'art chorégraphique, le jazz-band relève de l'art musical — ni plus ni moins ;

2^o Je ne crois pas à l'existence d'une « esthétique contemporaine » ;

3^o Je n'en sais rien et d'ailleurs pourquoi parler de « lois » alors que nous pataugeons dans l'anarchisme — cette évolution naturelle de la monarchie du Roi Pétaud ?

André Cœuroy et André Schæffner.